

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 23 Procurations : 3 Absents : 3 Votants : 26 Pour : 26</p>	<p>L'an deux mille quatorze, le vingt juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 12 juin 2014</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Philippe STREMLER, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Thierry LAZZAROTTO, Corine CORDELIER, Philippe RIBET, Nicole CHAUVET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Bruno BENOIST, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Eva FLORES.</p> <p>PROCURATIONS : Laurent VALLET à Philippe STREMLER, Jean-Pierre COSSAT à Jean-Pierre ZANATTA, Alain VIDAL à Line DELHON.</p> <p>ABSENTS : Yvelise MONTANE, Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND.</p> <p>Secrétaire de séance : Bruno BENOIST</p>	
<p>N° 4258</p> <p>OBJET :</p> <p>Demande de subvention chauffage réversible Hôtel de Ville</p> <div data-bbox="103 1232 486 1512" style="border: 1px solid black; padding: 5px; transform: rotate(-5deg);"> <p>REÇU LE : ★ 23 JUIN 2014 ★ A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MURET</p> </div>	<p>Monsieur Le Maire rappelle à l'Assemblée le projet d'installation d'un système de chauffage réversible à l'Hôtel de ville y compris salle des mariages et salle du Conseil Municipal.</p> <p>Monsieur le Maire expose que conformément au règlement du Conseil Général, cette opération peut faire l'objet d'une subvention.</p> <p>Vu le rapport de la cellule MAPA du 22/05/2014,</p> <p>Vu la décision n° 2014-22 du 26 mai 2013 confiant la réalisation de ces travaux à la SAS ALIBERT et FILS pour un montant de 40.393,68 € TTC.</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sollicite du Conseil général l'aide la plus large possible pour la réalisation de ces travaux comme étant le dossier prioritaire de la commune pour l'année 2014, pour un montant total hors taxes de 33.661,40 €.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 23 JUIN 2014</p> <p>Affiché le : 23 JUIN 2014</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 23 juin 2014</p> <p style="text-align: right;"> Le Maire, Alain PACE   </p>